Royaume du Maroc
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
Université Sultan Moulay Slimane – Beni Mellal
La Présidence

Béni Mellal le :
N° :

Avis d'achat

Client : Université Sultan Moulay Slimane

Constat des lieux : Centre Universitaire – École Supérieure de l'Éducation et de la Formation De Béni Mellal.

Objet : Le présent bon de commande a pour objet la réalisation des prestations de relevé topographique du Centre Universitaire – École Supérieure de l'Éducation et de la Formation de Béni Mellal. Suivant le descriptif ci-dessous :

Désignation	U	Qté	Prix U	TOTAL HT
CONSISTANCE DE LA MISSION DU CABINET TOPOGRAPHIQUE La mission du cabinet topographique comporte la réalisation des prestations suivantes : • **Relevé topographique du terrain**, comprenant : ○ Le repérage des bornes et des limites du terrain ; ○ L'identification des constructions existantes ; ○ Le repérage des réseaux existants (assainissement, eau potable, électricité et télécommunications) avec leurs points de branchement ; ○ Le relevé des niveaux des radiers, regards et trappes pour le réseau d'assainissement ; ○ Le levé des éléments naturels et artificiels existants. • **Établissement d'un plan topographique coté** comportant les altitudes du terrain ainsi que les **courbes de niveau**. • **Établissement du plan parcellaire du terrain**, comprenant les limites de propriété et le plan de situation. • Le levé topographique devra être **rattaché au système de coordonnées Lambert ainsi qu'au Nivellement Général du Maroc (NGM).** **Ouvrage payé à l'ensemble, toutes sujétions comprises**	ENS	1		
			MONTANT TOTAL HT	
			TVA 20%	
			MONTANT TOTAL TTC	

Arrête le présent bon de commande de la somme toutes taxes comprises en lettre de :

.....

Conditions d'exécution :

Les prestations objet du présent bon de commande seront exécutées conformément aux règles De l'art et aux normes techniques en vigueur.
Le prestataire est tenu de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires à la bonne exécution des travaux topographiques dans les délais impartis.
Le prestataire devra assurer la coordination avec le maître d'ouvrage ou son représentant afin de faciliter l'accès au site et la réalisation des relevés nécessaires.
Le prestataire demeure responsable de l'exactitude des données topographiques et des Informations fournies dans les documents remis.

1. Livrables

Le cabinet topographique devra fournir :

- **Cinq (05) exemplaires papier** de chaque plan établi, dûment **signés et cachetés** ;
- **Les versions numériques** de l'ensemble des plans et documents sur support numérique (CD ou clé USB) en formats :
  - **DWG**
  - **PDF**

2. Qualification du prestataire

Le prestataire devra être **un Ingénieur Géomètre Topographe (IGT) agréé**, inscrit à **l'Ordre National des Ingénieurs Géomètres Topographes (ONIGT)**, et habilité à exercer conformément à la réglementation en vigueur.
Les documents produits devront être **signés et cachetés par l'Ingénieur Géomètre Topographe** et conformes aux normes en vigueur, notamment celles appliquées par **l'Agence Nationale de la Conservation Foncière, du Cadastre et de la Cartographie (ANCFCC).**

3. Délai d'exécution

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **quinze (15) jours** à compter de la date de notification du bon de commande.

4. Réception des prestations

Les prestations feront l'objet d'une **réception après vérification et validation des plans et documents par le maître d'ouvrage.**

Université Sultan Moulay Slimane – Présidence – Beni Mellal

Le Président Par Intérim

Khalid MEHDI